



DEMANDE DE SUSPENSION

Suspension est d'une durée d'un an non renouvelable. Elle n'est pas comptabilisée dans le cursus comme une année d'inscription en doctorat.

Veillez remettre ce document, dûment complété, au secrétariat du conseil scientifique de la faculté de Génie Civil.

Nom:.....

Nom de jeune Fille :

Prénom :.....

Né (e) le : à

Adresse :.....

.....

Téléphone :

Matricule :

Titre de thèse :

.....

.....

Nom du Directeur de Recherche :

Année de première inscription

Doctorat

Magister

Motif de la suspension à préciser :

Pièces à joindre à la demande (Justificatif, Lettre de demande motivée de l'étudiant)

Avis du Directeur de Recherche

Avis du Conseil Scientifique

Bab Ezzouar, le20

Bab Ezzouar , le20

Signature

Signature